

LE RÔLE DES PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION



Ce dépliant, **destiné aux parents et aux jeunes de 14 ans et plus**, a pour but d'expliquer le rôle exercé par les différents professionnels du secteur éducatif.

L'équipe des Services éducatifs, encadrée par la directrice Deborah Foltin et la coordonnatrice Katia Tardif, organise des **services d'éducation préscolaire**, des **services d'enseignement**, des **services particuliers** et des **services complémentaires**.

Voici le rôle exercé par les différents professionnels du Centre de services scolaire du Littoral qui appuient les équipes-écoles :

PSYCHOÉDUCATRICE

La **psychoéducatrice** prévient, dépiste, aide, accompagne et évalue les difficultés et les capacités adaptatives des élèves présentant ou susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, et identifie des attitudes et des comportements ayant un impact négatif sur les apprentissages et l'insertion sociale. Elle met en place des conditions favorables pour développer et rétablir l'autonomie et les capacités de l'élève, en interaction avec son environnement. Elle conseille et soutient les équipes-écoles et les parents.

Personne-ressource

→ Marie-Philippe Asselin, ps.éd.



TRAVAILLEUSE SOCIALE

La **travailleuse sociale** prévient, soutient, dépiste et évalue le fonctionnement social des élèves et des groupes d'élèves qui vivent ou qui sont susceptibles de vivre des difficultés d'ordre affectif, social, scolaire; détermine et met en œuvre un plan d'intervention au niveau social, dans le but de soutenir et rétablir le fonctionnement social, de favoriser le développement optimal de l'élève en interaction avec son environnement et de faciliter son cheminement scolaire.

Personne-ressource

→ Kelly Fequet, T.S.

CONSEILLER EN ORIENTATION

Le **conseiller en orientation** aide, conseille, accompagne et évalue le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu afin de permettre des choix personnels et professionnels adaptés aux caractéristiques individuelles et à l'environnement, tout au long du parcours scolaire.

Personne-ressource

→ Jean-François Rodrigue, C.O.
→ Joannie Tardif, C.O.



CONSEILLÈRE EN RÉÉDUCATION

La **conseillère en rééducation** dépiste, aide et accompagne des élèves qui présentent ou pourraient présenter des difficultés d'adaptation en interaction avec son environnement et aide à développer son autonomie. Elle conseille et soutient les équipes-écoles et les parents.

Personne-ressource

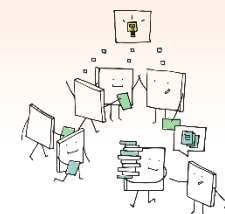
→ Tara-Lee Lavallée

CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE

La **conseillère pédagogique** soutient principalement les enseignants et les directions d'école relativement aux programmes, à l'organisation des cours, à la gestion de classe et en ce qui a trait au matériel didactique et pédagogique. Elle veille à organiser des séances de perfectionnement en fonction des besoins du milieu afin de favoriser le développement et la qualité de l'enseignement.

Personne-ressource

→ Gabrielle Hervé



RESSOURCES EXTERNES

Selon le besoin de l'élève et suite à l'analyse de son dossier, les services des professionnels externes suivants peuvent être autorisés par l'école ou le Centre de services scolaire : **Orthophonie**, **Ergothérapie**, **Psychologie**, **Neuropsychologie** et **ressources régionales**.

RESSOURCES ÉCOLES ET CENTRES

Le **préposé aux EHDAA** aide l'élève handicapé dans sa participation aux activités reliées à sa scolarisation. Il assiste l'élève dans ses déplacements, voit à son bien-être, à son hygiène et à sa sécurité.

Le **technicien en éducation spécialisée**, applique des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire.

L'**orthopédagogue** dépiste, évalue et accompagne les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage, identifie leurs besoins et de leurs capacités, planifie et réalise des programmes de rééducation visant à corriger des difficultés d'apprentissage, des habiletés cognitives ou des compétences, conseille et soutient les équipes-écoles et les parents.

L'**enseignant ressource** offre un accompagnement individualisé aux élèves à risque et les aide à trouver des solutions à leurs problèmes, accompagne et soutient les autres enseignants dans l'appropriation de pratiques pédagogiques favorables à la prévention du décrochage, travaille en concertation avec les services éducatifs complémentaires de l'école impliqués auprès des élèves à risque.